

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

ASSEMBLEE DE CORSE

**3^{ème} SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2017
29 ET 30 JUIN 2017**

N° 2017/E3/035

**MOTION
AVEC DEMANDE D'EXAMEN PRIORITAIRE**

-

**DEPOSEE PAR : M. CHRISTOPHE CANIONI « NON
INSCRIT »**

- OBJET : SAUVEGARDE DE LA TOPONYMIE CORSE.

CONSIDERANT que la Corse a aujourd'hui 10 700 ans d'Histoire. Elle est organisée en société dès le Mésolithique. Elle enterrait ses morts dignement. Elle est donc organisée en société. Or, chaque société a besoin de noms de lieux pour pouvoir s'organiser. Et dès le Néolithique l'Homme va se sédentariser. La toponymie étant liée à l'industrie humaine, elle va évoluer en même temps que celle-ci.

CONSIDERANT que la toponymie de la Corse est donc extrêmement ancienne. Elle est issue d'une langue parlée pendant la Préhistoire qui a aujourd'hui disparu. Cette langue est étudiée à travers toute l'Europe. La toponymie corse est, à cet égard, un véritable laboratoire linguistique. La langue corse que nous parlons aujourd'hui n'a rien à voir avec cette toponymie, même si elle conserve quelques traces.

CONSIDERANT qu'au cours des siècles, ces toponymes ont subi plusieurs transformations et il est parfois difficile aujourd'hui d'en retrouver le sens originel. Ces toponymes qui étaient uniquement transmis oralement ont ensuite subi une attaque violente de la part de la langue toscane. En effet, à l'Epoque Moderne, lorsque les premières cartes de Corse sont tracées et les premiers toponymes écrits, la Corse est sous la domination de la République de Gênes. Les génois parlent le ligurien et écrivent le toscan, qui deviendra plus tard la langue de l'Italie unifiée. Les

langues corse et toscane sont toutes deux d'origine romane. Le corse, notamment grâce à son insularité, a moins évolué que le toscan, par rapport au latin originel qui était parlé. La faible différence d'évolution entre les deux langues fait que les locuteurs corses comprennent les locuteurs toscans et vice-versa. Les Génois ont donc écouté les toponymes tels que les Corses les prononçaient pour ensuite les traduire en toscan, ou trouver la forme toscane qui s'en rapprochait le plus. Certaines fois, notamment lorsqu'il n'y a ni forme masculine en u en corse, ni diphtongue en toscan, les toponymes peuvent être les mêmes ou presque. Mais, certaines fois, en traduisant, les Génois ont perdu la signification première des toponymes. Par exemple, la grotte du « Sdragonato » à Bunifaziu, qui en train de devenir la grotte du dragon est en réalité un toponyme qui indique un creux ou fossé TRAGU, qui a un S d'intensité au début et un suffixe augmentatif ONE à la fin. C'est donc un énorme creux. Ceux qui sont allés voir cette grotte comprendront qu'il n'y a jamais eu de dragon !

CONSIDERANT qu'il est aujourd'hui indispensable d'attester la toponymie corse telle qu'elle existe depuis plus d'un millénaire. Il est absurde de vouloir conserver un bilinguisme de façade, en continuant à écrire le nom de nos villages en gros en toscan et en petit et italique en langue corse. Nous devons affirmer notre patrimoine culturel et le sauver.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

DEMANDE au nom de la sauvegarde de la toponymie corse qui fait partie du patrimoine universel, que soient supprimés, sur tous les supports quels qu'ils soient (cartes, panneaux routiers, fichiers informatiques, gps, etc.) tous les toponymes corses écrits en toscan ou en français. Seuls subsisteront les toponymes écrits en langue corse.

DEMANDE au Président du Conseil Exécutif d'entrer en contact immédiatement avec la Société Française D'Onomastique pour l'informer de cette motion et mettre en place la transformation des toponymes toscans ou français en toponymes corses.

DEMANDE la création d'une commission composée de spécialistes reconnus de la toponymie corse qui devra avaliser l'ensemble des toponymes qui seront transmis à la Société Française D'Onomastique. Cette commission œuvrera bénévolement pour la sauvegarde de notre patrimoine.

